LABORATOIRES JUNIORS

- **Le laboratoire est une initiative de recherche, devant déboucher sur une production scientifique ou un colloque. La décision de créer un Laboratoire Junior est adoptée par le Conseil scientifique de l'ENS de Lyon […]. La fin d'un Laboratoire Junior donne lieu à un rapport transmis au Conseil Scientifique […]**
- **Le responsable d'un Laboratoire Junior devra remplir les conditions suivantes :**
  - **être agrégé ou titulaire d'un M2**
  - **être inscrit en thèse à l'ENS de Lyon ou disposer d'au moins une année entière à l'ENS de Lyon**
- **Le responsable présente un projet (3 pages maximum) qui définit :**
  - **les objectifs à atteindre ;**
  - **la méthodologie adoptée et les techniques utilisées ;**
  - **la liste des membres du laboratoire (élèves, auditeurs ou étudiants, participants de moins de 30 ans qui n'appartiennent ni au corps des enseignants-chercheurs, ni à celui d'un des organismes de recherche) ;**
  - **le budget et un échéancier ;**
  - **les modalités de restitution des résultats.**
- **Les laboratoires juniors sont créés pour une durée de deux ans. En cas de demande de renouvellement, un rapport complet de l'activité du laboratoire durant la première phase et sur l'utilisation des crédits sera remis au Conseil.**

Pour chaque demande de financement au Fonds recherche cette fiche doit être retournée au plus tard le 1er mars 2018 à : administration.recherche@ens-lyon.fr. Aucun délai supplémentaire ne sera accordé.

Afin que nous puissions compiler et traiter les dossiers, nous vous demandons de :

- *respecter la présentation ci-dessous*
- *compléter entièrement le document*
- *renvoyer le document au format Word*

Dossier concernant une demande de :

(Cocher la case correspondante)

X Création d'un laboratoire junior

☐ **Renouvellement d'un laboratoire junior / Financement complémentaire**

Nom du projet de recherche : Mutations et Approches Actuelles de la Démocratie

Nom du(es) responsable(s) du labo junior:

Théophile Pénigaud de Mourgues, Marie Montagnon, Lionel Cordier

Nom du rapporteur au conseil scientifique :
(ne pas remplir)

1. Fiche thématique

- **Titre du projet de recherche :**

Mutation et approches actuelles de la démocratie. Travail des sources, croisement des méthodes, confrontation des traditions.
Acronyme : MA^{2}D.

- **Durée :** 01/04/2018 – 01/04/2020
(préciser les dates prévues de début et fin de programme) :

- **Nom, statut et coordonnées du responsable du projet** :

Marie MONTAGNON (ENS de Lyon)
Doctorante en science politique en cotutelle entre la France et l'Espagne. Sa recherche, menée sous la direction de Lilian Mathieu et José Luis Moreno Pestaña, porte sur la notion de parti-mouvement appliquée au parti espagnol Podemos en mobilisant sociologie de l'engagement, des organisations, et des mouvements sociaux. Elle interroge plus particulièrement les questions du municipalisme et du féminisme et leur articulation comme revendication partisane.
Email : marie.montagnon@ens-lyon.fr
Téléphone : 06.62.23.09.91

Théophile PÉNIGAUD DE MOURGUES (ENS de Lyon) : agrégé de philosophie, doctorant en philosophie à l'ENS de Lyon. Sa recherche, menée sous la direction de Michel Senellart et Bruno Bernardi, porte sur la relation conceptuelle, dans la pensée politique de Rousseau, entre assemblées délibérantes populaires et lien social. Il a effectué en 2015 un séjour de recherche de six mois à l'Université de Montréal durant lequel il s'est familiarisé avec les approches analytiques en philosophie politique. Ce laboratoire lui permet d'articuler les résultats de sa recherche de doctorat (dont la dernière partie ouvre sur une discussion des thèses de Rawls et Habermas depuis leur lecture de Rousseau) avec ses intérêts de recherche plus récents, portant sur les théories contemporaines de la citoyenneté et de la démocratie.
Email : theophile.penigaud@ens-lyon.fr
Téléphone : 06.78.18.30.31

Lionel CORDIER (IEP de Lyon) : doctorant en science politique au laboratoire Triangle (UMR5206), Université Lumière Lyon II, en cotutelle avec l'Université d'Islande. Sa recherche propose d'interroger la mise en place, les modalités et le déroulement du processus constitutionnel participatif islandais de 2010-2013. Il s'agit de se concentrer sur les rapports entre mobilisations et institutions publiques et d'en saisir les représentations sociales et les jeux de pouvoir. De quel rapport aux institutions cet événement témoigne-t-il ? Quels sont les aspects propres au contexte islandais ? A un niveau plus global, quelles transformations des représentations de la démocratie

montre-t-il ? Ce laboratoire permet de faire lien avec de nombreux thèmes de sa recherche, notamment sur le tirage au sort et les mutations contemporaines de l'idéal démocratique, tout en comparant le cas islandais à d'autres exemples de tentatives de réformes démocratiques.
Email : lionel.cordier@sciencespo-lyon.fr
Téléphone : 06.74.74.04.14

- **Nom et statut des participant.e.s au projet** :

Jonathan BOCQUET est doctorant en Science Politique rattaché à l'université Lumière Lyon 2 et au laboratoire Triangle (UMR 5206). Sa thèse porte sur la Démocratie et les Partis politiques et a pour titre « le système partisan de l'agglomération lyonnaise à l'épreuve de l'impératif participatif », sous la direction de Nathalie DOMPNIER.

Carolina VERLENGIA BERTANHA est doctorante première année en philosophie politique à l'ENS de Lyon (Laboratoire Triangle UMR 5206), sous la direction de Michel Senellart. L'axe principal de sa recherche se caractérise par une étude socio-historique du contexte dans lequel s'insère la pensée de Michel Foucault. Une telle démarche lui permet d'aborder certains sujets qui ont été au cœur des grands débats de la France « post-68 » – comme les seuils entre démocratie et totalitarisme, la question de la fascisation de l'État et les formes de résistance au pouvoir – ainsi que d'utiliser la notion foucaldienne de la « phobie d'État » pour saisir les rapports ambigus entre le néolibéralisme allemand et le modèle de la démocratie.

Marion LANG est doctorante en science politique à l'Université de Saint-Etienne et à l'Université Autonome de Barcelone sous la direction de Valérie Sala Pala et Ismael Blanco. Sa recherche porte sur les possibilités de politisation des inégalités par la participation citoyenne dans les quartiers populaires en France et en Espagne. A partir d'une comparaison entre les cas de Marseille et Barcelone, elle analyse les mobilisations collectives et les dispositifs de la démocratie participative en tant que potentiels outils de justice sociale. Ses travaux visent à questionner plus généralement le renouvellement de la démocratie dans deux contextes nationaux européens.

Odile TOURNEUX est doctorante en philosophie à l'ENS de Lyon et à l'IHRIM – UMR 5317. Sa thèse, dirigée par Arnaud Milanese, porte sur « les usages de Hobbes dans les discours politiques, juridiques et philosophiques sur la souveraineté à la fin du XXe siècle et au début du XXIe ». Elle a récemment présenté une communication intitulée « La crise de la souveraineté contemporaine » lors du septième congrès triennal de l'Association Belge de Sciences Politique *L'État face à ses transformations*, à Mons (Belgique), les 3-4 avril 2017.

Thomas CRESPO est doctorant de 1ère année en philosophie du genre à l'ENS de Lyon et rattaché au laboratoire TRIANGLE - UMR 5206. Sa thèse, dirigée par Claude Gautier, est intitulée « Tirer parti de la re-conceptualisation de la nature dans les études de genre : un nouveau sujet politique est-il possible ? ». Ses intérêts de recherche le portent donc à s'intéresser à l'armature conceptuelle qui sous-tend nos conceptions de la politique et, en particulier, de la démocratie.

Pauline CLOCHEC est doctorante en philosophie à l'ENS de Lyon et à l'IHRIM – UMR 5317. Elle est actuellement ATER à l'ENS de Lyon et achève sa thèse qui porte sur la période jeune hégélienne de Marx. Elle est plus largement spécialiste de philosophie allemande de Kant à Marx, et s'intéresse également au féminisme et aux études de genre.

Dorna JAVAN est doctorante en sciences politiques au laboratoire TRIANGLE – UMR 5206. Sa thèse porte sur les enjeux de l'écologie en Iran à travers l'étude du cas de l'assèchement du lac d'Ourmia. Elle aborde donc les mobilisations environnementales en contexte autoritaire, dans une région marquée par la minorité ethnique turcophone.

Anatole LUCET est doctorant en philosophie politique sous la direction de Michel Senellart (laboratoire Triangle UMR 5206). Ses recherches portent sur les pensées du lien social qui ont animé l'aire germanique au début du XXe siècle et sur les tentatives visant à reconfigurer les rapports de l'individu à la communauté dans une perspective émancipatrice. Partant notamment des travaux du philosophe et militant anarchiste Gustav Landauer (1870-1919), il s'intéresse à diverses conceptions des processus démocratiques de transformation sociale.

Blondine DESBIOLLES est doctorante en philosophie morale et politique (ED 487), et rattachée à l'IRPhiL (Institut de Recherches Philosophiques de Lyon), dans l'axe Sociétés contemporaines. Sa thèse porte sur la manière dont Thomas Nagel élabore une conception de la justice libérale, démocratique et égalitaire, à partir d'un concept d'impartialité remanié qui vise à prendre en charge la division des points de vue au sein de chaque individu. Cette même division des points de vue suscite plusieurs difficultés spécifiques que la thèse interroge et analyse, parmi lesquelles celle de la démocratie même : comment accueillir démocratiquement tous les points de vue, et simultanément défendre un idéal de justice égalitaire impartiale, que bon nombre de ces points de vue peuvent pourtant rejeter ? Quelle place reconnaître, en démocratie, aux conflits moraux, et comment les régler politiquement ? Quels ajustements démocratiques envisager pour respecter le pluralisme moral et politique, tout en garantissant une justice impartiale au sens que redéfinit Nagel ?

Marie ZIEGERMAN-GOUZOU est doctorante en science politique et rattachée au laboratoire Triangle UMR 5206. Ses domaines d'études portent plus particulièrement sur la sociologie de l'action collective, des mouvements sociaux et sur la démocratie participative. Sa thèse, commencée en 2015, porte sur les formes et le renouvellement de l'action politique dans les quartiers populaires, notamment dans les villes de Grenoble et Tours, sous la direction de Nathalie Dompnier.

<u>Docteur.e.s et jeunes chercheur.e.s associé.e.s au projet :</u>

Fabien ESCALONA est chercheur et docteur en science politique rattaché au laboratoire Pacte à SciencesPo Grenoble et l'UPMF. Son travail porte principalement sur l'évolution de la social-démocratie en Europe mais porte également de façon plus large sur les évolutions partisanes et électorales à l'échelle européenne.

Vanina MOZZICONACCI est agrégée et docteure en philosophie, post-doctorante au LabEx COMOD (ENS de Lyon). Elle travaille sur les théories féministes de l'éducation et sur la démocratisation du *care*.

Juliette ROUSSIN est philosophe, post-doctorante à l'Institut du monde contemporain du Collège de France. Elle a soutenu sa thèse en philosophie politique ("Fonder la légitimité démocratique. Conceptions majoritaires, constitutionnelles et épistémiques de la démocratie") en septembre 2016 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ses travaux portent sur les conditions de légitimité des décisions démocratiques et sur la notion de démocratie épistémique. Elle est secrétaire de rédaction de *laviedesidees.fr*.

Personne ressource : **Charles GIRARD** (maître de conférence à Lyon III)

2. Présentation du projet de recherche (3 pages maximum)

1. Problématique et enjeux

Après avoir été considérée comme un modèle à vocation universelle[1], voire associée à la fin de l'histoire[2], la démocratie représentative libérale semble aujourd'hui fragilisée et submergée par de nombreux défis laissés sans réponse. La difficulté à dépasser une logique de court terme face aux enjeux écologiques[3], la « crise de la représentation » (alternativement interprétée comme perte de confiance dans l'élite gouvernante ou dans les institutions de la démocratie représentative)[4] qui fait émerger de nouveaux modèles de participation (tirage au sort, parti-mouvement, démocratie liquide) ou d'autres manières de penser la délibération, l'érosion de la souveraineté des États nations face à la mondialisation économique[5], la pression migratoire qui rend plus sensible et problématique la ligne de démarcation entre citoyens et étrangers[6], les nouveaux réseaux de l'information et de la communication qui mettent l'espace public au défi de la post-vérité[7] en constituent autant d'aspects. Dans quelle mesure ces tensions invitent-elles à renouveler nos catégories politiques ? Sont-elles internes au concept de la démocratie? En ont-elles jalonné l'histoire? Ou au contraire leur caractère inédit suppose-t-il une redéfinition de nos attentes à son sujet ? De quelles façons ces changements s'observent-ils dans les comportements politiques et électoraux ? Quelles sont les nouvelles expériences démocratiques que les chercheur.e.s observent en France et à l'étranger ? Quels modes d'organisations les acteurs et actrices choisissent-ils/elles et quels outils mobilisent-ils/elles pour parvenir à leurs objectifs?

2. Objectifs et méthode

Constatant à travers nos expériences académiques que les discours et les méthodes propres à chacune des disciplines des sciences humaines et sociales se développent généralement dans le

---

[1] Florent Guénard, *La démocratie universelle: philosophie d'un modèle politique*, Paris, Seuil, 2016.

[2] Francis Fukuyama, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1992.

[3] Dominique Bourg et Kerry H. Whiteside, *Vers une démocratie écologique, le citoyen, le savant et le politique*, Paris, Seuil, 2010. Comme l'écrit Philippe Van Parijs, « la meilleure démocratie est encore la dictature du présent » (Philippe Van Parijs, "Electoral Democracy and Its Rivals", *The Malaise of Electoral Democracy and What to Do About It, Re-Bel E-Book n°14*, Bruxelles, The Re-Bel Initiative, p. 49)

[4] Les analyses sur cette crise de la représentation font florès : Colin Crouch, *Post-démocratie*, Diaphanes, Zürich, 2013 ; Fareed Zakaria, *The Future of Freedom: Illiberal Democracy at Home and Abroad*, W. W. Norton & Company, 2007 ; Marie-Anne Cohendet, « Une crise de la représentation politique ? », *Cités*, n° 18, 2004, p. 41-61 ; Alfonso Pérez-Agote, « La crise de la représentation démocratique », *Socio*, n°6, 2016, p. 171-200. Voir aussi Pierre Rosanvallon, *La contre-démocratie: la politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, 2008.

[5] Jürgen Habermas, *Après l'État-nation: une nouvelle constellation politique*, Paris, Fayard, 2000 ; W. Korp., « Welfare-State Regress in Western Europe: Politics, Institutions, Globalization, and Europeanization », *Annual Review of Sociology*, vol. 29, 2003, pp. 589-609

[6] Étienne Balibar, *Les frontières de la démocratie*, Paris, la Découverte, 1992 ; Solange Chavel, « De la migration à la mobilité : comment aller au-delà du nationalisme méthodologique ?, From migration to mobility: How to go beyond methodological nationalism? », *Raisons politiques*, n° 54, 2014, p. 53‑66 ; M. Giberneau., « Migration and the rise of the radical right », *Policy Network.net*, mai 2010

[7] L'expression a été popularisée par William Davies, « The age of post-truth politics », *New York Times*, 2016, vol. 24. La pertinence de cette expression fait encore question dans le monde académique. Un colloque au collège de France le 27 février 2018 (« la démocratie à l'âge de la post-vérité ») et une journée d'étude à l'Université Lyon 3 le 2 mars 2018 (« le droit face aux discours faux ») ont inauguré en France la première série de réflexions consacrées à un tel phénomène.

cadre de traditions propres, de « domaines réservés », alors même que les travaux portent parfois sur le même objet, nous souhaitons réunir des jeunes chercheurs et chercheuses des différentes disciplines des sciences sociales et sciences humaines travaillant sur la démocratie. Il s'agira notamment de confronter les apports de la sociologie et de la science politique, de la théorie politique normative et de l'histoire des idées politiques.

Loin d'être un frein à la recherche, la diversité de ces méthodes et de ces traditions de pensée doivent nous permettre de consolider collectivement nos travaux en créant un espace académique favorable à leur partage, pour appréhender de manière novatrice les mutations actuelles de la démocratie, et celles de son concept. Il s'agira alors concrètement de construire des problématiques communes à partir de nos travaux respectifs et de confronter des approches par le terrain ou par un concept pour démontrer leur complémentarité dans le cadre d'une analyse globale des mutations contemporaines de la démocratie. On pense par exemple à confronter le concept de délibération en philosophie et en sociologie politique d'une part, et à mettre en perspective la pensée de différent.e.s auteurs et autrices français.e.s et étrangèr.e.s d'autre part. On envisage enfin de travailler sur la question de la participation d'un point de vue théorique et pratique en prenant en compte la diversité des terrains et des structures explorés par les membres du laboratoire à travers le monde.

Ce laboratoire se présente ainsi comme une entreprise collective permettant de mettre à l'épreuve nos grilles d'interprétation sur un objet dont la définition même peut être considérée comme intrinsèquement controversée – la démocratie – et dont l'incarnation est souvent nationalement située. Outre que cette réflexion collective est orientée par les inquiétudes et les perplexités contemporaines face aux mutations ou aux carences de la démocratie, elle doit permettre aux jeunes chercheuses et chercheurs d'apprendre à valoriser leurs résultats et leurs méthodes en les exportant à d'autres domaines, ou en critiquant les limites d'approches concurrentes.

D'où le choix des sous-titres : *Travail des sources*, parce que les problématiques dont nous faisons aujourd'hui l'expérience sont souvent la cristallisation de tendances et de processus anciens[8], mais aussi parce que le rapport au terrain et à l'expérimentation démocratique ne pourra être ignoré au cours de nos échanges. *Croisement des méthodes*, du fait de l'interdisciplinarité active et réfléchie qui est au cœur de cette initiative. *Confrontation des traditions*, dans la mesure où, par exemple, les réflexions continentales et analytiques en philosophie politique, les approches des politiques comparées, ou les approches en sociologie politique qualitative et quantitative seront amenées à mettre mutuellement à l'épreuve leur pertinence relativement aux objets qu'elles ont en commun.

Ce laboratoire s'inscrit enfin dans une dynamique de recherche internationale, en mobilisant les objets de recherche transnationaux des participant.e.s, notamment celles et ceux étant en cotutelle de thèse, et en enrichissant nos approches des perspectives développées à l'étranger.

3. Axes de travail

3.1 Un « tournant épistémique » dans les théories contemporaines de la démocratie ?

[8] La recherche en histoire, aussi bien conceptuelle que politique, a donc un rôle fondamental à jouer dans la mise au jour et l'explication des mutations et des contradictions structurelles des démocraties contemporaines.

La démocratie est généralement associée à un idéal d'égalité politique : dans un régime démocratique, chacun et chacune dispose des mêmes opportunités et des mêmes chances d'influer sur le cours des décisions. Cette égalité est généralement symbolisée par le suffrage universel. L'acceptabilité ne porte ici pas tant sur la décision elle-même que sur les procédures dont elle découle : autrement dit, la qualité de la décision importe moins que la *manière* dont elle a été prise, et c'est la procédure qui est réputée faire l'objet d'un consensus hypothétique entre les citoyens. Les théories délibératives de la démocratie, dans la lignée des œuvres de Rawls et Habermas fondent la légitimité des institutions démocratiques sur un échange public où chaque citoyen peut présenter ses raisons à tous les autres[9] : ici encore, ce sont les procédures menant à la décision et non la qualité ou le contenu des décisions elles-mêmes qui fondent leur légitimité.

Les approches épistémiques de la démocratie, sans remettre foncièrement en cause cette dimension de la légitimité démocratique (qui est en partie fondée sur l'équité procédurale), en soulignent l'insuffisance. L'ouvrage ayant fourni son cadre conceptuel à ce type d'approche est l'*Autorité de la démocratie*, de David Estlund[10]. Son intuition centrale est que le fait qu'une décision soit issue d'une procédure équitable ne suffit pas à imposer un devoir moral d'y souscrire, encore faut-il que cette décision soit bonne ou, plus exactement, que la procédure dont elle est issue ait des chances suffisantes de donner lieu à de bons résultats. Parler de « bons » résultats politiques soulève inévitablement un grand nombre de difficultés qu'une large partie de l'ouvrage d'Estlund est consacré à éviter ou à surmonter[11]. Estlund propose en effet un « cadre philosophique » permettant d'appréhender l'autorité de la démocratie, et non un critère fiable permettant de distinguer entre un bon et un mauvais résultat politique.

Cet ouvrage a inauguré un vaste chantier consistant à chercher les moyens de mesurer la valeur épistémique relative des divers systèmes de délibération et de décision et, plus généralement, à repenser le rapport entre politique, connaissance et vérité[12]. On peut toutefois se demander si cette focalisation sur la notion de « vérité » et si la modélisation de l'activité politique par la résolution coopérative de problèmes et l'exercice de l'intelligence collective ne sont pas le simple effet d'un recul des clivages idéologiques, voire ne recouvre pas une négation de leur pertinence. Une caractéristique commune des approches « épistémiques » consiste en effet dans leur tendance à dépolitiser les problèmes politiques à mesure qu'elles reconfigurent les alternatives en termes de vrai et de faux ou qu'elles donnent les moyens d'évaluer la justesse des conceptions et des jugements politiques[13]. Elles considèrent la conflictualité politique comme résiduelle ou marginale, plutôt que comme première. Il sera donc judicieux de confronter ces approches de la démocratie

---

[9] Catherine Audard, « Le principe de légitimité démocratique et le débat Rawls-Habermas » dans *Habermas. L'usage public de la raison.*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014, p. 95‑132.

[10] David M. Estlund, *L'autorité de la démocratie: une perspective philosophique*, traduit par Yves Meinard, Paris, Hermann, 2011 (2008).

[11] Sur ce point précis, voir les critiques de Julien Talpin dans « Comptes rendus », *Revue française de science politique*, 25 octobre 2013, vol. 63, n° 3, p. 694‑764.

[12] Voir Hélène Landemore, "Beyond the Fact of Disagreement? The Epistemic Turn in Deliberative Democracy", *Social Epistemology*, vol. 31, no 3, 2017, p. 277‑295 et, en français, Pierre-Etienne Vandamme, « La valeur épistémique de la démocratie, entre faits et normes », *Revue Philosophique de Louvain*, 2016, vol. 114, n° 1, p. 95‑126. L'an dernier, un séminaire organisé par Claudine Tiercelin au collège de France a porté sur ce thème (« connaissance, vérité et démocratie »), incluant les interventions de Bernard Manin, Jon Elster, Juliette Roussin, Charles Girard et Pierre Rosanvallon.

[13] Voir la critique de l'analogie avec le jury (chez Estlund et Rosanvallon notamment) par Nadia Urbinati dans *Democracy disfigured: opinion, truth, and the people*, Cambridge, Harvard University Press, 2014.

avec les conceptions agonistiques du politique[14] ou avec les analyses post-marxistes de l'idéologie et des rapports sociaux[15].

3.2. La remise en cause de la démocratie représentative

La démocratie est aujourd'hui spontanément associée au processus représentatif. Pourtant, comme l'a déjà souligné Bernard Manin[16], cette conception de la démocratie prend naissance avec les Révolutions américaine et française qui ont éclipsé progressivement le modèle d'une démocratie directe et participative par l'instauration du modèle représentatif.

Ainsi, depuis plusieurs années, des recherches ont pointé la remise en cause de ce modèle par une série d'acteurs et d'actrices issu.e.s du champ politique[17], de l'espace des mouvements sociaux[18] et de la société civile. Ces nouvelles formes de démocratie sont souvent associées aux concepts de la participation et de la délibération perçus comme antidotes à la technicisation et à la professionnalisation croissante de la politique, qui seraient à l'origine d'un éloignement des citoyen.ne.s vis-à-vis des processus démocratiques. Ces remises en question se sont matérialisées par la création de budgets participatifs à l'échelle locale[19], l'émergence des mouvements sociaux comme les Indignés en Espagne[20] avec des slogans comme « *no nos representan* » ou « *Democracia real ya* », ou encore des partis politiques revendiquant dans leurs programmes électoraux le retour au mandat impératif, comme récemment France Insoumise en France, Podemos en Espagne, la CUP en Catalogne. En outre, il est judicieux de prendre en compte que dans le discours, ces partis et ces mouvements joignent la question organisationnelle à la question idéologique. En d'autres termes, le contrepied de la démocratie représentative est souvent lié, dans le discours, à une critique du modèle libéral et néo-libéral. Ces formes alternatives de démocratie émergent également dans le cadre du développement des perspectives féministes et de la réappropriation de thématiques plus anciennes, comme le fédéralisme et le municipalisme. Dans cette configuration, et pour une analyse rigoureuse, il est nécessaire de prendre en compte à la fois le " contexte", au sens large, au sein duquel émerge ces propositions, d'effectuer une analyse en termes de champ pour situer les acteurs et les actrices qui les portent, et enfin, de questionner la valeur symbolique que constitue ces biens politiques pour le parti ou le mouvement qui les mobilise.

On observe également que, depuis un peu plus d'une décennie, le tirage au sort a refait surface dans la réflexions et l'expérimentation politiques[21]. D'un côté, une foule

---

[14] Chantal Mouffe., « For an Agonistic Model of Democracy », *The Democratic Paradox*, Londres, Verso, 2000 p. 80-107 ; E.C. Wingenbach (dir.), *Institutionalizing Agonistic Democracy. Post-Foundationalism and Political Liberalism*, Surrey, Ashgate, 2011.

[15] L. Tønder, L. Thomassen (dir.), *Radical Democracy: Politics Between Abundance And Lack*, Manchester, Manchester University Press, 2005 ; Jacques Rancière, *La Mésentente. Politique et philosophie*, Paris, Galilée, 1995.

[16] Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Levy, 1995.

[17] Pierre Bourdieu, *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2000.

[18] Lilian Mathieu*, L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombe en bauges, ed. du croquant, 2011.

[19] Marion Gret, Yves Sintomer, *Porto Alegre, l'espoir d'une autre démocratie*, Paris, La découverte, 2002.

[20] Héloïse Nez, *Podemos, de l'indignation aux élections,* Paris, Les petits matins, 2015 ; Adriana Razquin, *Didáctica ciudadana, la vida política en las plazas: etnografía del Movimiento 15M*, Granada, Editorial universidad de Granada, 2018.

[21] Yves Sintomer, *Petite histoire de l'expérimentation démocratique: tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*, Paris, la Découverte, 2011. Voir aussi Gil Delannoi, *Le retour du tirage au sort en politique*, Paris, PUF, 2016. Pierre Rosanvallon, dans son dernier ouvrage, remarque qu'il s'agit de la seule « apparition novatrice » en deux siècle de

d'expérimentations ont été conduites depuis les années 1990 sous diverses dénominations : « jurys citoyens », « sondages délibératifs », « conférences de consensus » etc. En Colombie Britannique, en 2004, une assemblée de citoyens tirés au sort s'est vue attribuer par le Parlement la responsabilité d'évaluer et concevoir un projet de réforme du système électoral[22]. Plus récemment encore, en Islande, une assemblée tirée au sort a amorcé un processus constitutionnel en formulant des propositions initiales[23]. Toutes ces expérimentations offrent un terrain solide pour les sciences sociales en sorte que les réflexions au sujet du tirage ne peuvent plus être réputées revêtir un caractère simplement hypothétique ou utopique comme c'était encore le cas dans les années 70-80[24]. D'un autre côté, le passage de ces dispositifs ponctuels et généralement non décisionnels à leur pérennisation institutionnelle soulève d'énormes problèmes d'ordre normatif que la philosophie a à charge de clarifier et d'expliciter : l'articulation de ces justifications aux demandes des citoyens et aux données issues des expériences récemment conduites reste à construire et ouvre un champ de recherche prometteur, au croisement des sciences sociales et de la théorie normative.

Ces expérimentations permettent d'une part de questionner ce renouveau supposé de la démocratie d'un point de vue conceptuel et d'autre part d'observer les dynamiques et mécanismes sous-jacents à ce renouveau en prenant en compte les contextes nationaux et les modèles d'organisations choisis. A travers les travaux de recherche de ces participant.e.s, ce laboratoire junior entend lui aussi se positionner sur ces thématiques de recherche fondamentales pour les sciences sociales et humaines. Comment s'insèrent ces nouvelles pratiques politiques dans les organisations existantes ? Quelles luttes de définition entrainent-elles dans le champ politique et dans le champ académique ? Observe-t-on des processus similaires indépendamment des contextes locaux ou bien même nationaux ?

3.3 La démocratie des interstices

Enfin, dans la continuité du débat entre démocratie délibérative et démocratie agonistique, le laboratoire s'intéresse à l'existence de pratiques démocratiques s'organisant hors et parfois contre les cadres institutionnels classiques. À ce titre, il souhaite prolonger les interrogations exprimées par l'anthropologue David Graeber dans sa théorisation de la démocratie des interstices[25], qui constitue à la fois une critique des filiations traditionnelles de la démocratie mais aussi une invitation à penser le développement contemporain d'usages démocratiques hors de l'Etat[26]. Il s'agit donc de s'interroger d'un point de vue historique sur l'existence de pratiques

continuité relative du système « parlementaire représentatif » (Pierre Rosanvallon, *Le bon gouvernement*, Paris, Le Seuil, 2015, p. 19).

[22] Mark E. Warren et Hilary Pearse (dir.), *Designing Deliberative Democracy: The British Columbia Citizens' Assembly*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

[23] Hélène Landemore, « Inclusive Constitution-Making: The Icelandic Experiment », *Journal of Political Philosophy*, vol. 23, n° 2, 2015, p. 166-191.

[24] Voir par exemple les travaux pionniers de Robert Alan Dahl, *After the Revolution: Authority in a Good Society*, Yale University Press, 1970 mais aussi des sociologues Peter Dienel sur les *Planunszellen* (cellules de planification) en Allemagne et Ned Crosby aux États-Unis sur les jurys citoyens (*citizen juries*).

[25] David Graeber, « La démocratie des interstices. Que reste-t-il de l'idéal démocratique ? », *Revue du MAUSS*, n°26, 2005, p. 41-89.

[26] En allant parfois jusqu'à considérer que l'Etat fait lui-même œuvre de "dédémocratisation", voir Wendy Brown, « American Nightmare : Neoliberalism, Neoconservatism, and De-democratization », in *Political Theory*, vol. 34, , 2006, pp.690-714 ou encore G. Hermet, *L'Hiver de la démocratie*, Paris, Armand Colin, 2007

démocratiques parallèles au développement des gouvernements représentatifs[27], dont les traditions anarchistes et libertaires[28] ont souvent été les porteuses dans la sphère occidentale. A cela nous souhaitons lier une réflexion sur leur développement contemporain, avec le mouvement des places, depuis Tahrir à Nuit Debout[29], ou dans des stratégies plus individuelles comme à travers le concept de résistance infrapolitique[30].

De même l'irruption des questions des droits des minorités sexuelles[31], de l'égalité de genre ou de la représentation des minorités ethniques mettent au défi les justifications classiques du principe de représentation. Les stratégies de résistance et d'organisation qui en émergent[32] ne peuvent pas être ignorées par les sciences sociales, tout comme elles posent des questions fondamentales aux conceptions philosophiques classiques de l'Etat et de la représentation. Elles doivent également nous inviter à repenser le concept *deleuzien* du "devenir minoritaire"[33], mais aussi du rapport entre individu et collectif ou du principe majoritaire[34].

Comme le signalent le sociologue Albert Ogien et la philosophe Sandra Laugier[35], il est ainsi possible d'observer dans des mouvements comme Nuit Debout, Occupy Wall Street, ou les mouvements place d'Austurvöllur à Reykjavík, certaines similitudes et éléments récurrents, notamment la volonté de s'organiser hors des structures instituées de la politique (partis, syndicats, think tanks) tout en faisant de la démocratie un motif de questionnement central. Ces mouvements semblent ainsi traduire une évolution de la conception que les citoyenn.e.s ordinaires se font de la démocratie. Ces transformations se constatent non seulement dans l'émergence de nouveaux types de mouvements sociaux, mais aussi par une transformation en profondeur des systèmes partisans des pays occidentaux, avec un affaiblissement structurel des partis de gouvernement[36], la

---

[27] Peter Linebaugh, Marcus Rediker, *Many-Headed Hydra : Sailors, Slaves, Commoners, and the Hidden History of the Revolutionary Atlantic*, Beacon Press, Boston, 2001

[28] Voir par exemple Maxime Leroy, *La coutume ouvrière*, 2 vol., Paris, M. Giard et E. Brière, 1913 ; André Zaidman, *Le mandat impératif, De la révolution française à la Commune de Paris*, Editions libertaires, Paris, 2008

[29] Les analyses en terme de mobilisations collectives sur ces mouvements sont déjà nombreuses, on peut par exemple citer Hélène Combes, David Garibay, Camille Goirant (dir.), *Les lieux de la colère, occuper l'espace pour contester, de Madrid à Sanaa*, Karthala, 2016 ; Alfonso Pérez-Agote, « La crise de la représentation démocratique », *Socio*, n°6, 2016

[30] Concept initialement forgé par le politiste James Scott, il sert à désigner des actes de résistances cachés ou anonymes qui traduisent des opinions critiques envers les normes dominantes, voir James C. Scott, *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*, Yale University Press, 1990

[31] Barbara Gould, *Moving Politics: Emotion and ACT UP's Fight against AIDS*, Chicago University Press, Chicago, 2009

[32] Francesca Polletta, *Freedom is an Endless Meeting: Democracy in American Social Movements*, University of Chicago Press, Chicago, 2002 ; Sara Evans, *Personal politics: the roots of women's liberation in the Civil Rights movement and the New Left, New York*, Knopf, 1979 ; Barbara Epstein, *Political protest and cultural revolution: nonviolent direct action in the 1970s and 1980s*, University of California Press, Oxford, 1991

[33] Cette théorie de la politique minoritaire est développé notamment dans *Mille Plateaux* par Deleuze et Guattari. Voir Gilles Deleuze & Félix Guattari, *Mille Plateaux*, Paris, Editions de Minuit, 1980 et un développement du concept et de ses implications politiques dans Didier Eribon, «Gilles Deleuze» (notice), in *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Larousse, Paris, 2003

[34] Didier Mineur, « Les justifications de la règle de majorité en démocratie moderne », *Raisons politiques*, 2010/3, n° 39, p. 127-149 ; Charles Girard, « La règle de majorité en démocratie : équité ou vérité ?, Majority rule in democracy: truth or fairness? », *Raisons politiques*, n° 53, 8 avril 2014, p. 107‑137 ; Philippe Urfalino, « Les conditions de l'obligation majoritaire: Règle de majorité et corps délibérant », *Raisons politiques*, vol. 53, n° 1, 2014, p. 139.

[35] Albert Ogien & Sandra Laugier, *Le principe démocratie, enquête sur les nouvelles formes du politique*, Paris, La Découverte, 2014

[36] Un déclin symétrique des grands partis socio-démocrates et de la droite modérée est ainsi constatable par une observation détaillée des évolutions électorales depuis 1970. Voir Pierre Martin, « Le déclin des partis de gouvernement en Europe », in *Commentaire*, 2013/3, n°143, pp. 542-554

montée de partis dits « populistes »[37] qui se conjugue à une remise en cause importante des cadres et des compromis des institutions représentatives. Ceci s'observe par exemple dans des projets de réécriture constitutionnelle, une remise en cause du cadre étatique et territoriale, ou des luttes touchant à la redéfinition de l'appartenance au corps citoyen, autant de demandes qui à chaque fois critiquent les institutions existantes tout en se positionnant par rapport à elles.

Le fil conducteur commun à ces trois orientations de recherche apparaît ainsi comme étant la crise du modèle de l'État-nation censé tirer son autorité de la souveraineté d'un peuple indivisible. La souveraineté populaire, comme principe et comme mythe fondateur, semble se survivre seulement de façon incantatoire, comme revendication face à une réalité qui ne lui semble pas ou plus adéquate[38]. Ainsi, qu'on pense à l'accent placé sur les résultats effectifs plutôt que sur les procédures formelles (qui conduit tantôt à la valorisation de l'intelligence collective et de l'inclusion politique, tantôt au contraire à la justification du pouvoir des experts), aux expérimentations participatives et aux modèles délibératifs liés au tirage au sort ou encore à la définition de la démocratie par ses marges ou ses minorités plutôt que par le principe majoritaire : c'est toujours le modèle d'une souveraineté monolithique (celle de l'État ou du peuple) qui semble invalidé.

4. Positionnement par rapport aux différents établissements lyonnais

L'objectif est de permettre à de jeunes chercheurs et chercheuses issu.e.s de différents laboratoires (TRIANGLE, Centre Max Weber, LARHRA, IHRIM, IRPhiL, PACTE...) et de différents établissements de formation supérieur (IEP de Lyon, ENS de Lyon, Universités Lyon 2 et Lyon 3 mais également Universités de Clermont-Ferrand, de St-Etienne, de Grenoble) de mettre leur expertise en commun, au service d'une réflexion d'intérêt public sur la démocratie et ses mutations actuelles.

5. Fonctionnement régulier et calendrier des activités du laboratoire

Ce laboratoire a vocation à instaurer un fonctionnement ordinaire prévoyant une réunion trimestrielle plénière dans l'un des établissements lyonnais pour mettre en commun l'avancement des travaux et l'organisation de manifestations scientifiques, complétés par des réunions mensuelles de groupes de travail créés sur des problématiques spécifiques. Notre laboratoire accueillera des conférenciers invités et organisera des **tables rondes** autour d'ouvrages contemporains sur la problématique de la démocratie. Il s'agira tantôt de réflexion théorique et

[37] La question des définitions données aux populismes pourrait faire l'objet d'un laboratoire en soi, nous nous raccrochons ici à la définition de Ben Stanley du populisme comme "idéologie fine" et incomplète, c'est à dire qui ne peut servir à qualifier un système idéologique complet, voir Ben Stanley, « The thin ideology of populism », in *Journal of Political Ideologies*, 13:1, 2008, pp.95-110 sur l'application du concept aux politiques européennes actuelles voir notamment Stijn van Kessel, « The populist cat-dog: applying the concept of populism to contemporary European party systems », *Journal of Political Ideologies*, 19:1, 2014, pp. 99-118

[38] Sur cette survivance « spectrale » de la souveraineté, voir par exemple Étienne Balibar, « Citoyenneté démocratique ou souveraineté du peuple? Réflexions à propos des débats constitutionnels en Europe » *Droit de cité*, Paris, Presses universitaires de France, 2002 ; voir aussi Catherine Colliot-Thélène, *La Démocratie sans démos*, Paris, Presses universitaires de France, 2011.

d'études sur des cas concrets, français et étrangers. Des **recensions** seront publiées sur notre site internet, et les événements scientifiques y seront annoncés.

Parallèlement ce laboratoire junior a vocation à instaurer un fonctionnement extraordinaire consistant à organiser des **conférences-débats** ayant pour but de participer à la vulgarisation de nos travaux et à impliquer un public large. En travaillant sur le renouveau de la démocratie, notre objectif est aussi de proposer des initiatives innovantes pour la diffusion de ces travaux. Ces conférences-débats auront ainsi lieu *hors les murs*, notamment en bibliothèques et en partenariat avec des mairies locales afin de toucher également des publics non initiés.

Une **journée d'étude** aura lieu à l'hiver 2018 afin de donner une première occasion de confronter les activités menées au sein du laboratoire avec la perspective de chercheurs et de chercheuses susceptibles d'apporter un éclairage original sur le thème abordé. Sur la base de l'expérience accumulée, un **colloque international** ambitieux sera organisé par le laboratoire réunissant les perspectives philosophiques normatives et les recherches en sciences sociales autour de l'un des axes de recherche présentés ci-dessus, amendé au gré des échanges et des discussions qui auront eu lieu au sein du laboratoire. Les actes du colloque feront l'objet d'une **publication**.